

Préparation à l'Attestation de compétences relative à l'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) – Niveau Encadrant - Expérimenté

Durée : 1 jour

<p><u>PERSONNES CONCERNEES</u></p> <p>Encadrant : Personnel assurant l'encadrement des travaux sous la direction de l'exécutant des travaux à proximité de réseaux aériens ou souterrains</p> <p><u>PRE REQUIS</u></p> <p>L'apprenant devra déjà avoir une bonne maîtrise de tous les textes réglementaires liés à cette activité et cumuler une expérience terrain significative. Être apte à se présenter à l'examen QCM AIPR</p>		<p><u>OBJECTIFS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel et maintien de ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique • S'exercer sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences pour l'intervention à proximité de réseaux, • Réussir l'examen QCM de l'AIPR. <p>A l'issue de cette formation, l'apprenant doit connaître les exigences réglementaires et savoir les mettre en pratique.</p>	
<p><u>CONDITIONS DE REALISATION</u> Effectif : 10 Type : Formation Présentielle</p> <p><u>PRIX</u> Inter-Entreprises : 168,00 € HT Intra-Entreprises : Nous consulter</p> <p><u>DATES DE FORAMATION</u> Inter-Entreprises : Calendrier sur notre site internet Intra-Entreprises : Nous consulter</p>	<p><u>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation didactique multimédia, • Entraînement au QCM AIPR, • Questions / Réponses. <p>Mise disposition par l'employeur ou CTD, d'un terminal informatique individuel, connecté à Internet.</p> <p><u>MOYENS D'ENCADREMENT</u> Spécialiste en prévention des risques, formé et qualifié à la pédagogie pour adultes et disposant d'une attestation AIPR de concepteur.</p>	<p><u>EVALUATION DES ACQUIS</u> Conditions : Evaluation théorique par QCM, évaluation à chaud des stagiaires concernant la qualité de la formation</p> <p>Documents sanctionnant la réussite : Attestation de présence ; Attestation de compétences AIPR</p> <p><u>MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS</u> Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 48 heures. Le délai d'accès est d'environ 11 jours (Variable selon nombre de places disponibles)</p>	

PROGRAMME

Partie Formation (4h)

Rappels et retours d'expérience sur le contexte et la réglementation (30mn)

- Les obligations des différents acteurs,
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU),
- Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux,
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

Rappels et retours d'expérience sur la mise en œuvre du chantier (45mn)

- Les documents nécessaires sur un chantier,
- Les piquetages et marquages au sol,
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux,
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi,
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier,
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

Rappels et retours d'expérience sur la préparation de son intervention (1h)

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques,
- Les différentes classes de plan,
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux,
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux,
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

Rappels et retours d'expérience sur le travail à proximité des réseaux (1h)

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux,
- L'apport éventuel des exploitants,
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux,
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés,
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

Rappels et retours d'expérience sur les cas d'anomalies (45mn)

- Mesures à respecter en cas d'accident,
- La règle des 4A,
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

Partie entraînement QCM (2h)

Chaque apprenant s'entraîne sur des questionnaires issus du questionnaire de la MEEN. Ces exercices permettent de peaufiner l'apprentissage et de remédier aux points faibles détectés.

Partie évaluation QCM AIPR Encadrant (1h)

Chaque apprenant se connecte sur le site dédié aux QCM AIPR. Muni d'un ticket valable une seule et unique fois, il s'identifie pour répondre aux 40 questions.

Pour chaque question, 4 réponses sont présentées dont :

- Une seule correcte,
- 2 erronées,
- Une proposition systématique " Je ne sais pas ".

Il est obligatoire de choisir une seule proposition de réponse à chaque question.

Par défaut, la proposition " Je ne sais pas " est déjà cochée. Aucune question du questionnaire n'est éliminatoire.